

Tâche B : Gouvernance

Julie Dorioz (Gip Ecofor)

1. CONTEXTE ET OBJECTIF

Définitions (1/2) :

- **Système de suivi**
 - Ensemble coordonné de dispositifs (chacun avec ses objets et objectifs propres, ses financeurs, son histoire...) autour d'une finalité commune
 - Différents types : collecte et/ou synthèse de données

Définitions (2/2) :

- **Gouvernance** : se rapporte au fonctionnement et à l'organisation du suivi
 - Processus de définition des objectifs
 - Obtention, archivage, diffusion des données
 - Organisation pour l'analyse des données et l'interprétation des résultats
 - Communication
 - Lien avec la décision rendue possible par le système de suivi (gestion / politique publique)
 - Lien avec la recherche

1. CONTEXTE ET OBJECTIF

Objectif initial :

- Proposer des **structures de gouvernance** et des **modes de fonctionnement** pour les maquettes envisagées, avec des éléments d'évaluation de leurs avantages et inconvénients
- **Prendre du recul** : s'appuyer sur l'analyse d'expériences « extérieures » à l'étranger et/ou en dehors du domaine forestier

2. DÉMARCHE GÉNÉRALE

1. Collecte d'informations sur la gouvernance des dispositifs nationaux de suivi

- Rédaction et administration du volet « gouvernance » des enquêtes réalisées auprès des dispositifs de suivi

2. Étude bibliographique (Stage M2 de Marie Cluzel)

- Principes et gouvernance des systèmes de suivi
- Panorama des systèmes de suivi existants à l'étranger (non-exhaustif)
- Étude de 3 exemples à étrangers (conduite d'entretiens)

3.1 Collecte d'informations sur la gouvernance des dispositifs nationaux de suivi

- Enquête « Structure des observatoires et organisation des processus » :
 - Processus de définition des objectifs de suivi
 - Cycle de vie des données (obtention, archivage, diffusion, validation)
 - Processus de définition des indicateurs (choix, interprétation)
 - Réseau d'acteurs impliqué
 - Liens avec la recherche et l'expérimentation
 - Liens avec d'autres dispositifs de suivi
 - Financements (sources, tendances)

3. PRINCIPAUX RÉSULTATS

3.1 Collecte d'informations sur la gouvernance des dispositifs nationaux de suivi

- Administration de l'enquête (2021-2022)

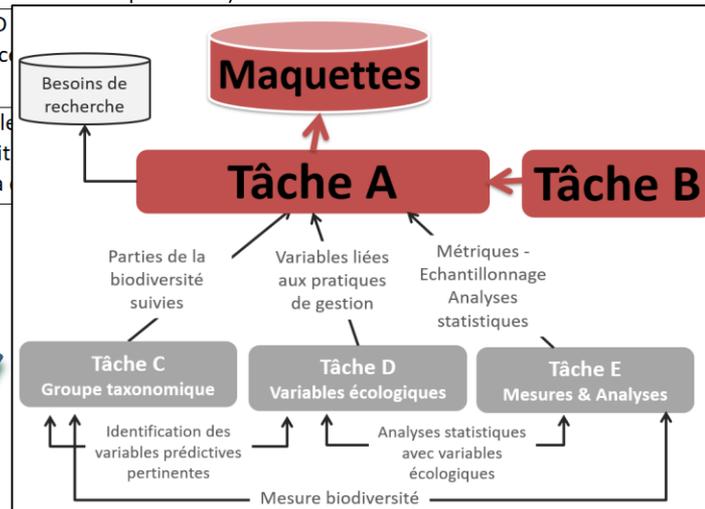
Dispositif:Renecofor		
Présents : Manuel Nicolas, Frédéric Gosselin, Guy Landmann, Julie Dorioz		
Qualités	Questions	Réponse/Renecofor
Processus de définition d'objectifs de suivi	A quel(s) objectif(s) de suivi le dispositif répond-t-il?	Au départ, les objectifs ont été définis au niveau européen. Puis redéfinis à partir du pilotage national propre au réseau.
	Qui a défini ces objectifs ?	Objectif général : suivi des changements du fonctionnement de l'écosystème forestier en
	Quelle est la capacité du dispositif à ajuster ses objectifs de suivi, en fonction de l'émergence de nouveaux enjeux ?	oui, cette capacité existe. Des observations ont déjà été ajoutées afin de mieux suivre certains enjeux (ex : sécheresse). Les placettes permanentes peuvent techniquement recevoir davantage de mesures, cela dépend avant tout des moyens disponibles (néanmoins le réseau n'est pas forcément adapté à tout).
Cycle de vie des données	Comment les données sont-elles structurées et archivées ?	Données structurées dans une BD depuis le début du réseau. Archivage propre. Migration et refonte de la BD en ce moment.
	Les données collectées par le dispositif sont-elles accessibles et par qui ?	Toutes les données sont accessibles par l'intermédiaire de l'ONF et par tout le monde. Disponible sur demande et gratuitement. Collections d'échantillons mises à disposition des chercheurs.
Indicateurs	Comment se met-on d'accord sur le choix des indicateurs et leur interprétation ?	Pas d'indicateur de biodiversité.

3. PRINCIPAUX RÉSULTATS

3.1 Collecte d'informations sur la gouvernance des dispositifs nationaux de suivi

- Administration de l'enquête (2021-2022)

Dispositif:Renecofor		
Présents : Manuel Nicolas, Frédéric Gosselin, Guy Landmann, Julie Dorioz		
Qualités	Questions	Réponse/Renecofor
Processus de définition d'objectifs de suivi	A quel(s) objectif(s) de suivi le dispositif répond-t-il?	Au départ, les objectifs ont été définis au niveau européen. Puis redéfinis à partir du pilotage national propre au réseau.
	Qui a défini ces objectifs ?	Objectif général : suivi des changements du fonctionnement de l'écosystème forestier en
	Quelle est la capacité du dispositif à ajuster ses objectifs de suivi, en fonction de l'émergence de nouveaux enjeux ?	oui, cette capacité existe. Des observations ont déjà été ajoutées afin de mieux suivre certains enjeux (ex : sécheresse). Les placettes permanentes peuvent techniquement recevoir davantage de mesures, cela dépend avant tout des moyens disponibles (néanmoins le réseau n'est pas forcément adapté à tout).
Cycle de vie des données	Comment les données sont-elles structurées et archivées ?	Données structurées dans une BD Migration et refonte de la BD en c
	Les données collectées par le dispositif sont-elles accessibles et par qui ?	Toutes les données sont accessibles Disponible sur demande gratuit Collections d'échantillons mises à
Indicateurs	Comment se met-on d'accord sur le choix des indicateurs et leur interprétation ?	Pas d'indicateur de biodiversité.



3.2 Etude bibliographique : principe et gouvernance des systèmes de suivi

- Objet : systèmes « multi-dispositifs »
 - Portant sur la collecte ou la synthèse de données de biodiversité, ou plus largement environnementales
 - Déployés à différentes échelles

3.2 Etude bibliographique : principe et gouvernance des systèmes de suivi

- Justification de la mise en place de suivis multi-dispositifs
 - **Amplification du suivi** : couvertures spatio-temporelles et taxonomique plus étendues
 - **Amélioration de la finesse de l'interprétation**, par l'étude des complémentarités et similarités entre dispositifs
 - Croisement d'informations sur différents compartiments de l'écosystème
 - Combinaison de méthodes d'observation autour d'un même objet ou processus biologique
 - Etude des similarités (variables redondantes)

3.2 Etude bibliographique : principe et gouvernance des systèmes de suivi

- Justification de la mise en place de suivis multi-dispositifs
 - Une plus grande **efficacité économique**
 - Des données et résultats plus **accessibles**
 - Une **communication** plus cohérente
 - Une **influence politique** plus forte

3.2 Etude bibliographique : principe et gouvernance des systèmes de suivi

- Dresse un état des lieux des questions qui se posent et écueil
 - **Financement** (quantité, stabilité et prise en compte dans la préfiguration du projet)
 - Définition préalable **des objectifs** (en tenant compte des financements, des exigences légales, des domaines d'intérêt...)
 - Choix des **parties de biodiversité**, définition d'une **stratégie d'échantillonnage**
 - La **combinaison des données**, un défi qui peut s'avérer complexe

3.2 Etude bibliographique : principe et gouvernance des systèmes de suivi

- Met en lumière certains facteurs clés de réussite
 - Implication **des acteurs**, liens avec la communauté scientifique et avec la décision politique
 - Choix d'un **organe « central »** (question de la confiance)
 - Souplesse et **adaptabilité** de l'outil

- La gouvernance, c'est un ensemble de facteurs **stratégiques, organisationnels** et **humains** essentiels à la réussite d'un projet de suivi « multi-dispositifs »
- De nombreux aspects restent **à approfondir** et **à mettre à l'épreuve** en travaillant sur des propositions concrètes d'assemblages de dispositifs.

Restitution de PASSIFOR-2

Merci de votre attention

3. PRINCIPAUX RÉSULTATS

- **Etude bibliographique : études de cas à l'étranger**
 - Suivi de l'environnement en Suède, coordonné par la Swedish Environmental Protection Agency (EPA)
 - Suivi de l'environnement en Suisse, coordonné par l'Office Fédéral de l'Environnement (OFEV) - dont un Monitoring de la Biodiversité
 - Suivi de la biodiversité en Nouvelle-Zélande (en cours de déploiement)